

Villes et villages fleuris : une 2ème fleur pour notre commune ! Félicitations à toutes et tous.

Les jurys ont visité les communes de Bourgogne-Franche-Comté au cours de l'été. Ils sont présidés par Jean Ravisé, président de la société d'horticulture de l'Yonne (89), et composés de représentants des communes fleuries, de professionnels de l'horticulture, de pépiniéristes, de professionnels du tourisme de la région Bourgogne-Franche-Comté et de bénévoles éclairés.

Quinze communes ont obtenu le label supérieur (quatre fleurs) et neuf communes accèdent au palmarès cette année en obtenant leur première fleur. **3 communes dont Pouilley-Français ont obtenu une 2^{ème} fleur !**

A noter qu'un prix spécial des petits jardiniers a été attribué à la ludothèque de Montbard (21), l'école élémentaire Jean Lurçat de Chalon-sur-Saône (71) et l'école élémentaire de Chevannes (89).

Une réelle plus-value pour les communes :

Le label « villes et villages fleuris » s'est imposé au fil du temps comme le gage d'une qualité de vie reconnue par les habitants et les touristes. Il a pour vocation de promouvoir et d'encourager toutes les actions en faveur du développement des espaces verts et de l'amélioration du cadre de vie.

En plus des couleurs et des senteurs, le label renforce l'attractivité des communes, améliore leur qualité de vie et participe au développement de l'économie locale.

